

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Afrique

Rhodésie

En novembre et décembre, les activités de la délégation du CICR en relation avec le conflit de Rhodésie se sont poursuivies. En novembre 269 tonnes de vivres, 1500 couvertures, 3000 pièces de vêtements, 7 tonnes de savon ont été distribuées à quelque 81 000 personnes déplacées, ce qui représente une valeur d'environ 168 000 francs suisses.

Notons que du 1^{er} juin au 1^{er} novembre, l'assistance fournie par le CICR en Rhodésie a compris 97 tonnes de lait en poudre, 1164 tonnes de vivres, 34 tonnes de savon, 20 000 couvertures et 21 pièces de vêtements.

En novembre également, l'assistance du CICR aux détenus et à leurs familles s'est montée à environ 8000 francs suisses. Dans ce chiffre est compris le financement du transport des familles allant visiter les leurs en prison.

En décembre, les délégués du CICR ont visité la prison de Wha Wha, où ils ont vu 87 personnes détenues pour des raisons de sécurité.

Le bureau de recherches de la délégation du CICR à Salisbury a ouvert, en novembre, 47 enquêtes nouvelles pour la recherche de personnes et a donné 12 réponses positives à des demandes anciennes.

Ce bureau de recherches a effectué deux réunions de famille, en collaboration avec les délégués du CICR à Lusaka et à Francistown. La première a permis à un père de retrouver son fils, localisé par l'ACR en Zambie; la réunion a eu lieu, sous l'égide du CICR, le 27 octobre, à Plumtree, ville rhodésienne proche de la frontière avec le Botswana. Le second cas intéressait une famille européenne de Salisbury, qui s'était adressée au CICR pour retrouver sa fille au Botswana, dont elle était sans nouvelles.

Angola/Namibie

Le CICR a été chargé, par les autorités angolaises et sud-africaines, de procéder au rapatriement simultané d'un avion angolais, ayant fait un atterrissage forcé en Namibie en juillet 1979, et d'un avion sud-africain se trouvant en Angola depuis avril de la même année.

Le 16 décembre, le délégué du CICR à Prétoria a accompagné jusqu'à Kinshasa les quatre passagers de l'avion angolais. De là, ceux-ci ont gagné Luanda, où ils ont été accueillis par le délégué du CICR en Angola, qui les a remis aux autorités. Une semaine plus tard, soit le 22 décembre, les deux avions ont regagné leurs pays respectifs.

Par ailleurs, relevons que, durant le mois de novembre 1979, le CICR a acheminé en Angola 17 tonnes d'équipement et 6 tonnes de secours destinés au centre orthopédique de Bomba Alta, dans la province de Huambo, où travaille une équipe de sept spécialistes du CICR (3 orthopédistes, 3 physiothérapeutes et un prothésiste).

Ouganda

Le programme d'assistance médicale du CICR en Ouganda est entré dans sa phase finale, avec la fin de la période d'urgence consécutive au conflit armé qui a affecté le pays. Une dernière allocation de 100 000 francs suisses a été consacrée à l'approvisionnement en médicaments et matériel médical des dispensaires et centres médicaux des provinces, qui ne reçoivent encore aucune aide gouvernementale.

Dans le domaine de la protection, les tâches du CICR se sont poursuivies cependant, avec une série de visites aux lieux de détention, qui s'est déroulée du 28 novembre au 14 décembre 1979. Un délégué et un médecin du CICR se sont rendus dans 8 lieux de détention des régions est et ouest du pays. Ils ont remis des secours pour une valeur de 20 000 francs suisses environ dans les prisons visitées.

Le 12 décembre, à Kampala, une petite cérémonie a marqué l'ouverture d'un bureau de l'Agence centrale de Recherches (ACR) à la délégation du CICR. A la suite des articles sur les fonctions et les tâches de l'ACR parus dans la presse locale, ce bureau a reçu, en l'espace de quelques jours, la visite d'une trentaine de personnes en quête de nouvelles de parents disparus.

Ethiopie

Par l'intermédiaire de la Croix-Rouge éthiopienne, le CICR apporte son assistance à quelque 32 500 personnes déplacées se trouvant dans la province de Harar. Une récente mission d'évaluation dans cette région a en effet permis de se rendre compte que ces civils, victimes des anciens combats, ont encore besoin d'une assistance alimentaire importante, estimée à 20 tonnes de vivres par mois.

En outre, au début du mois de décembre, le CICR a fourni à la Société nationale éthiopienne quelque 29 tonnes de produits alimentaires et deux tonnes de lait en poudre, pour distribution dans les provinces de Mekele et Gondar.

Zaïre

Les délégués du CICR ont visité, les 12 et 13 décembre 1979, le camp militaire de Lokandu au Zaïre. Ils y ont vu 163 détenus et ont pu s'entretenir sans témoin avec ceux de leur choix.

Rappelons que le CICR a obtenu l'autorisation de visiter, au Zaïre, tous les lieux de détention civils et militaires, de même que les prisons de la gendarmerie.

Tchad

En novembre et décembre 1979, les délégués du CICR ont procédé au transfert de plusieurs personnes — prisonniers de guerre ou internés civils — d'une partie à l'autre du pays. C'est ainsi que 11 prisonniers de guerre, libérés sur l'île Tchongolet, sur le lac Tchad, ont pu regagner leurs villages d'origine dans le sud du pays, avec l'aide du CICR. Une centaine d'adultes et plus de cent enfants ont également été transférés dans leurs lieux d'origine avec l'assistance du CICR, en utilisant les avions qui transportaient les secours du CICR.

A cet égard, relevons qu'un vol spécial a été organisé le 20 novembre à destination de Sarh, pour y livrer 4,6 tonnes de vivres et 1,4 tonne de médicaments. Les médicaments étaient destinés à l'hôpital central de la ville et aux dispensaires du Moyen Chari, alors que les vivres ont été remis à la section locale de la Croix-Rouge tchadienne, pour distribution aux personnes déplacées.

Au total, 49 tonnes de vivres ont été distribués au Tchad pendant le mois de novembre.

Amérique latine

Nicaragua

Les activités du CICR au Nicaragua se sont poursuivies, en novembre et en décembre, tant dans le domaine de la protection que dans celui de l'assistance.

M. André Pasquier, délégué général du CICR pour l'Amérique latine, a fait une nouvelle mission au Nicaragua du 12 au 21 novembre et a rencontré, à Managua, le ministre des Affaires étrangères, le ministre de l'Intérieur et un membre de la Junte. Il s'est entretenu avec eux des perspectives de l'action humanitaire du CICR au Nicaragua, ainsi que de certaines difficultés ayant surgi au cours des semaines précédentes, notamment lors de la visite de certains lieux de détention. A cet égard, M. Pasquier a reçu de la part de ses interlocuteurs toutes les assurances nécessaires quant à la poursuite de la mission du CICR, de même que les facilités d'accès aux lieux de détention du pays.

Dans la seconde moitié de décembre, les délégués du CICR ont ainsi fait des visites aux lieux de détention, se rendant notamment dans trois lieux à Managua et, en province, à Esteli, Ocotal, Somoto et Puerto Cabezas. Du 18 au 24 décembre, 7500 colis de Noël ont été distribués dans les prisons par le CICR.

Dans le domaine de l'assistance, les responsabilités du CICR vont désormais se concentrer sur les besoins dans les lieux de détention. Cette assistance aux prisonniers s'est montée, entre octobre et décembre 1979, à quelque 154 000 dollars.

Quant à la distribution de médicaments aux hôpitaux, elle pourra être arrêtée, le ministère de la Santé reprenant ces programmes dès janvier 1980.

De même, l'action d'assistance du CICR en faveur de familles d'anciens gardes nationaux, précédemment réfugiées au « Seminario », s'est achevée avec le départ des dernières familles, qui ont regagné leur foyer.

Bolivie

A la suite du coup d'Etat du 1^{er} novembre en Bolivie, de violents affrontements ont eu lieu dans tout le pays, causant de nombreux morts et blessés. La Croix-Rouge bolivienne, qui avait immédiatement entrepris une action de secours avec l'aide de nombreux secouristes, a demandé l'appui du CICR, notamment pour traiter les problèmes d'ordre médical.

M. François Robadey, délégué régional du CICR pour le Cône Sud, résidant à Buenos Aires, s'est rendu à La Paz le 10 novembre, afin d'évaluer, avec la Société nationale, les conséquences humanitaires des troubles et s'enquérir du sort des victimes. Il a participé aux opérations de sauvetage de plusieurs centaines de civils, gardés en otage par les paysans, notamment à Copacabana et Tiquina, ainsi qu'à Sorata dans les Andes.

Le délégué du CICR, accompagné des dirigeants de la Société nationale, s'est en outre rendu dans diverses villes de province, notamment à Aruro, Sucre, Cochabamba et Santa Cruz, pour déterminer les besoins en équipement des branches locales de la Croix-Rouge. En effet, les secouristes volontaires, qui ont participé, avec de grands risques, à l'évacuation des blessés et des morts, ne disposaient souvent que de très peu de matériel, ce qui a freiné leur action. Aussi le CICR a-t-il autorisé d'utiliser une somme de 40 000 francs suisses à des achats d'urgence, du matériel médical et de secourisme. Il a en outre fourni une ambulance à la Société nationale. Le délégué régional de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, également sur place, a pour sa part proposé à la Croix-Rouge bolivienne un équipement pour les radiocommunications d'urgence, afin de faciliter les tâches de secours.

Le 11 décembre, la situation étant redevenue calme dans l'ensemble du pays, le délégué du CICR a regagné Buenos Aires.

Colombie

Le 21 décembre 1979, s'est achevée une série de visites de lieux de détention en Colombie, commencée le 29 octobre. Les délégués du CICR, dont un médecin, se sont rendus dans 14 lieux de détention de Bogota et de la province, dépendant des autorités militaires et civiles. Ils ont vu en tout 254 personnes détenues pour des raisons de sécurité.

A l'occasion de son séjour en Colombie, l'un des délégués, M. Jean-Jacques Surbeck, de la division Diffusion et Documentation au CICR, a assisté, du 14 au 17 novembre, au premier Séminaire national sur la diffusion du droit humanitaire, organisé à Melgar par la Croix-Rouge colombienne.

Argentine

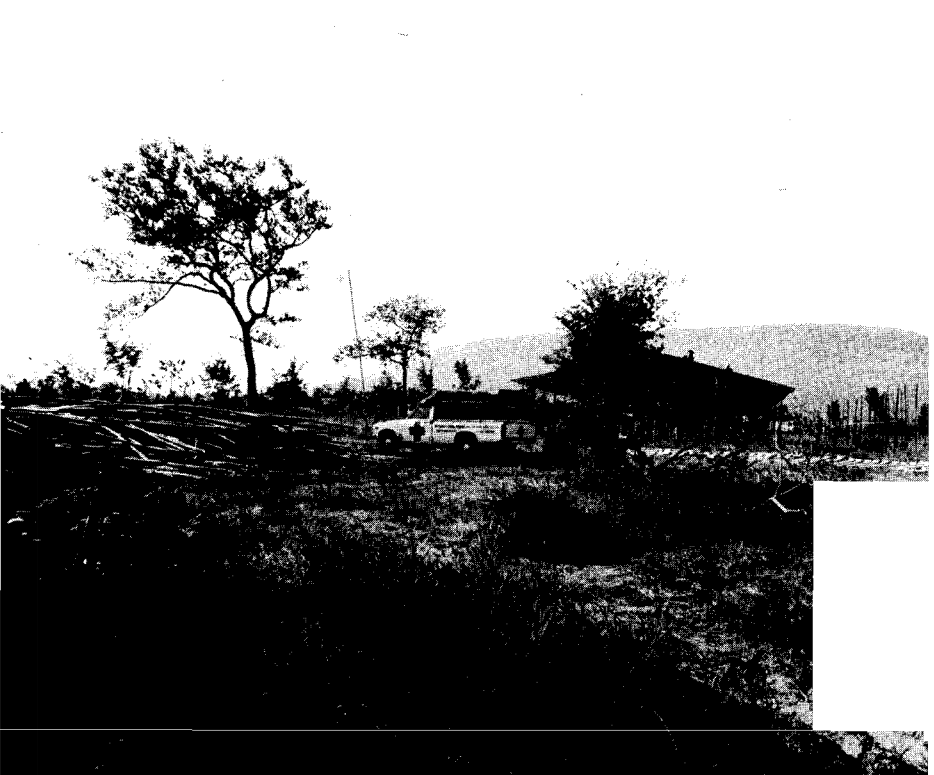
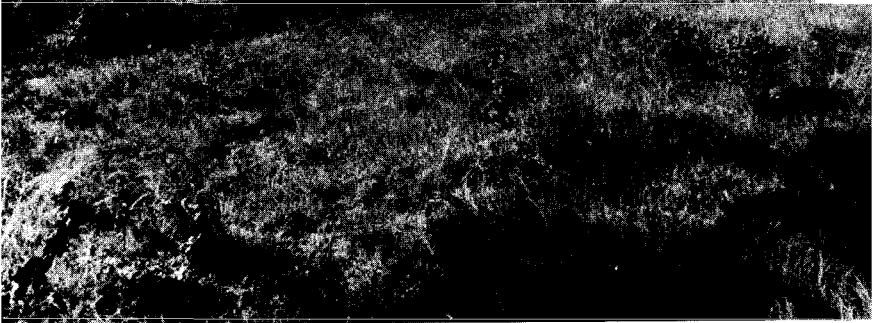
Continuant leurs visites aux lieux de détention, pendant le mois de décembre 1979, les délégués du CICR en Argentine se sont rendus dans la prison de Rawson, où ils ont visité 270 détenus, et dans un hôpital, où se trouvait un détenu malade.

L'assistance aux familles de détenus s'est poursuivie. En novembre, elle a totalisé 16 100 dollars, bénéficiant à 986 familles. Une assistance a en outre été fournie à 86 détenus.

KHAO I DANG — CAMP EN THAÏLANDE

Les quatre photographies des pages suivantes illustrent l'installation, en cinq jours, du camp des réfugiés de Khao I Dang en Thaïlande, à environ dix kilomètres de la frontière khméro-thaï.

1. Samedi 17 novembre — Les représentants du CICR et du HCR découvrent le site choisi par les autorités thaï. C'est là que s'élèvera le camp: une savane vierge, dont l'immense solitude est barrée au loin par les collines qui donneront son nom au camp.
 2. Dimanche 18 novembre — Trois cent cinquante travailleurs locaux, recrutés par le CICR, arrivent sur les lieux où s'élèvera l'hôpital. Des centaines de perches de bambou sont débarquées des camions. Elles serviront d'armature aux bâtiments. Le travail est artisanal: les ouvriers coupent les arbres à la hachette, défrichent des hectares de sol à la serpette.
 3. Lundi 19 novembre — On ne reconnaît déjà plus le site. Un immense nuage de poussière, visible de très loin, témoigne de l'intense activité qui y règne. Des bulldozers ont tracé des pistes. La structure de base du camp apparaît progressivement.
 4. Mercredi 21 novembre — Arrivée des premiers réfugiés. Ils passent tous par un centre de triage où les malades sont examinés par le personnel médical du CICR et des Croix-Rouges nationales, puis envoyés à l'hôpital. Les patients sont traités dans un complexe qui offre tous les services de base (gynécologie et obstétrique, renutrition, pédiatrie, chirurgie, etc.) pour un nombre potentiel de 1200 malades.
-





Asie

Assistance aux populations du Kampuchéa

L'action d'assistance conjointe CICR/UNICEF en faveur des populations du Kampuchéa s'est poursuivie en novembre et décembre, tant au Kampuchéa que dans la région frontière en Thaïlande.

Kampuchéa

Plusieurs dizaines de milliers de tonnes de secours ont été acheminées au Kampuchéa par le CICR et l'UNICEF, en collaboration avec le Programme alimentaire mondial (PAM), pendant les deux derniers mois de l'année. Deux avions, mis à disposition par les gouvernements australien et français, et un troisième appareil, financé par la Croix-Rouge des Pays-Bas, ont assuré ces transports, au départ de Bangkok et Singapour jusqu'à Phnom Penh, par des navettes quotidiennes. Pour le seul mois de décembre, 116 vols ont eu lieu, permettant l'acheminement de 2300 tonnes de secours à Phnom Penh. Parallèlement, par bateau, plus de 15 000 tonnes de vivres étaient transportées ce même mois vers le port de Kompong Som.

En décembre également, les délégués du CICR et de l'UNICEF ont participé à des distributions de secours dans les provinces autour du lac Tonlé Sap. En effet, du 14 au 21 décembre, un convoi de 23 camions, chargé de quelque 200 tonnes de vivres et de médicaments, a effectué un périple de 900 kilomètres dans les provinces de Kompong Chhnang, Pursat, Battambang et Siem Réap, pour y faire des distributions. Le mauvais état des voies de communications — routes défoncées et ponts effondrés — ont obligé le convoi à n'emprunter que les grands axes routiers de la région.

Cette tournée a permis aux délégués du CICR et de l'UNICEF de se rendre compte de la situation des habitants des provinces visitées. Il apparaît que, s'il n'y a pas de vraie famine, la population souffre de malnutrition, les cas les plus graves se trouvant dans les hôpitaux et les orphelinats.

Les délégués ont estimé également qu'un effort considérable doit être fait pour accélérer les distributions, car seule une infime partie des secours fournis par l'aide internationale a été distribuée. L'infrastructure logistique (plus de 150 camions acheminés par l'action conjointe, auxquels s'ajoutent environ 300 autres fournis par l'URSS) devrait être suffisante pour procéder à des distributions sur grande échelle.

M. Jean-Pierre Hocké, directeur du département des Opérations au CICR, s'est rendu à Phnom Penh à la mi-décembre, et s'est entretenu de ce problème avec les ministres des Affaires étrangères, du Commerce et de la Santé, ainsi qu'avec les responsables de la Croix-Rouge. A l'occasion d'un déplacement d'un jour dans la province de Takéo, au sud-est de la capitale, M. Hocké a pu se faire une idée de la situation.

Thaïlande

En Thaïlande, malgré une situation très fluctuante et dangereuse, le CICR a poursuivi, avec l'UNICEF et en liaison avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), ses tâches de coordinateur de l'aide humanitaire le long de la frontière.

Des dispensaires ont été créés dans chaque camp de réfugiés, avec les principaux services médicaux nécessaires (chirurgie, obstétrique, médecine générale, etc.). Pour les soins aux blessés, des centres chirurgicaux, marqués de l'emblème de la croix rouge, ont été ouverts en dehors des camps de Samet et Mak Mun, et plusieurs hôpitaux de campagne fonctionnent dans la région.

A fin 1979, le personnel médical travaillant, sous la responsabilité du CICR, pour les réfugiés du Kampuchéa en Thaïlande, comprenait au total 840 personnes, soit 400 des agences volontaires et 440 de la Croix-Rouge internationale. Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge de 17 pays avaient, à cette date, des équipes médicales sur place: Australie (6 équipes), Belgique (1), Canada (16), Danemark (6), Etats-Unis (13), Finlande (3), France (11), Irlande (3), Islande (1), Nouvelle-Zélande (7), Norvège (2), Pays-Bas (3), République fédérale d'Allemagne (13), Royaume-Uni (1), Suède (3), Suisse (7) et Thaïlande (78 personnes).

Indonésie

L'action d'assistance entreprise par la Croix-Rouge indonésienne et le CICR en faveur de 60 000 personnes à Timor-Est s'est poursuivie en novembre et décembre. Quelque 150 volontaires de la Société nationale indonésienne participent à cette action, ainsi qu'un médecin et un spécialiste en secours du CICR.

A fin décembre 1979, quelque 4150 tonnes de secours (vivres, médicaments, couvertures, etc.), représentant 4,5 millions de francs suisses, avaient été acheminées à Dili par bateau et par avion. Ces secours sont entreposés dans cette ville, ainsi qu'à Laga et Beço (bases logistiques

accessibles par la mer), avant d'être transportés par voie aérienne (ou terrestre, quand cela est possible) dans les villages, où ils sont pris en charge par les volontaires de la Société nationale. Ainsi, d'octobre à décembre, environ 600 tonnes de vivres ont été distribuées. Le programme d'assistance comporte également une action médicale, visant à améliorer l'état de santé général et à éviter les épidémies au sein de la population assistée.

Sur le plan du travail de l'Agence, la première opération de réunion de familles entre Timor-Est et le Portugal a eu lieu en décembre 1979. La déléguée de l'Agence centrale de Recherches du CICR en Indonésie a accompagné à Lisbonne une personne rejoignant sa parenté après plusieurs années de séparation.

République populaire de Chine

Le 23 novembre 1979, une délégation conjointe de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du CICR a quitté Genève à destination de la République populaire de Chine, pour y visiter les camps de réfugiés indochinois se trouvant dans ce pays depuis 1978 (environ 260 000 personnes) et étudier les possibilités d'assistance internationale.

Suite à cette mission, la Ligue et le CICR ont lancé, à la mi-décembre 1979, un appel aux Sociétés nationales, en vue d'aider la Croix-Rouge chinoise dans ses opérations de secours en faveur des réfugiés.

Il s'agit essentiellement de fournir à cette dernière des équipements hospitaliers pour une valeur de 1 251 600 francs suisses; de mettre à sa disposition des contributions en espèces, lui permettant d'acheter dans le pays divers secours, tels que vêtements, couvertures, articles de pêche, matériel éducatif, etc., pour une valeur de 2 921 000 francs suisses.

Par cet appel, les deux institutions internationales désirent soutenir la Croix-Rouge de la République populaire de Chine, pays qui s'est engagé à recevoir 260 000 réfugiés du Sud-est asiatique, dont 10 000 environ se trouvent encore en Indochine.

Dans le cadre de ses opérations de secours et de réinstallation, le gouvernement chinois construit actuellement dix hôpitaux, dont six seront équipés avec l'assistance du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, et quatre par la Croix-Rouge chinoise, avec l'appui financier de la Croix-Rouge internationale.

Enfin, la Croix-Rouge chinoise étudie les propositions faites par l'Agence centrale de recherches du CICR, relatives à la recherche des personnes disparues et à la transmission du courrier familial des réfugiés.

Bangladesh/Pakistan

Le 20 novembre 1979, le bateau « Hizbul Bahr » a quitté le port de Chittagong, au Bangladesh, à destination du Pakistan, avec 1541 personnes à bord, soit 245 familles. Il s'agissait du dernier bateau amenant au Pakistan des familles bihariques ayant vécu jusqu'alors au Bangladesh. Le CICR a prêté son concours technique à ces opérations de transfert, commencées en juin dernier.

Viet Nam/Taiwan

Deux opérations de rapatriement à destination de Taiwan se sont déroulées les 22 et 29 novembre 1979, par l'intermédiaire de la délégation du CICR au Viet Nam. Elles ont permis à un total de 307 personnes d'origine chinoise, ayant vécu jusqu'alors au Viet Nam, de rejoindre leur parenté à Taiwan.

Moyen-Orient

Israël et territoires occupés

Pendant les mois de novembre et décembre 1979, les délégués du CICR au Proche-Orient ont procédé à plusieurs transferts de personnes entre Israël ou les territoires occupés et les pays arabes voisins.

Au Pont Allenby, six opérations de transfert ont permis à huit personnes — trois civils et deux détenus jordaniens libérés par les autorités israéliennes, d'une part, et trois civils infiltrés en Jordanie, d'autre part — de regagner leurs pays respectifs. En outre, une dépouille mortelle a été remise aux autorités israéliennes, en provenance de Jordanie.

A Ras Nakura, deux opérations similaires ont été organisées, permettant à un détenu d'origine palestinienne de se rendre au Liban, après avoir été libéré par les autorités israéliennes; en sens inverse, une dépouille mortelle a été rapatriée.

Enfin, à Kuneitra, lors d'une opération de regroupement de famille, une jeune femme en provenance de la République arabe syrienne a rejoint son époux dans le territoire occupé du Golan.

République arabe d'Égypte

Sur demande des autorités égyptiennes, une première mission, pour évaluer la situation et les besoins humanitaires dans le sud du Sinaï après le retrait israélien, a été effectuée, en décembre 1979, par les délégués du CICR en République arabe d'Égypte.

Accompagnés de deux responsables égyptiens, les délégués ont eu divers entretiens avec des responsables des ministères de la Santé, de l'Éducation et de l'Agriculture, avant de faire, du 15 au 19 décembre, une tournée sur le terrain, au cours de laquelle ils ont notamment visité les dispensaires et les écoles de la région.

Rappelons que, pendant plusieurs années, le CICR a apporté, par l'intermédiaire de donateurs tels que la Confédération suisse et la CEE, une aide essentiellement alimentaire aux populations du Sinaï, suite aux missions d'évaluation de ses délégués basés en Israël et territoires occupés.

La mission du mois de décembre 1979 devrait permettre au CICR d'engager les donateurs à poursuivre l'assistance entreprise ou à lancer de nouveaux projets en faveur de la population, dans le cadre d'une aide au développement.